



PROCÈS-VERBAL

Deuxième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Roch, tenue le jeudi 29 février 2024 à 19 h au YMCA Saint-Roch, 500 rue du Pont, local RC-14 et par visioconférence

PRÉSENCES

Membres avec droit de votes :

Mme Raymonde Langlois	Trésorière (2024)
M. Jérémie Roques	Secrétaire coopté (2024)
M. Thomas Brady	Administrateur (2025)
M. Robert Rousse	Administrateur (2025)
Mme Odette Lavoie	Administratrice (2024)

Membre sans droit de vote

M. Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal, district Saint-Roch Saint-Sauveur
------------------------	---

ABSENCES :

Mme Alexia Oman	Présidente (2025)
Mme Emmy Lapointe	Vice-présidente (2025)
M. Simon Gauthier	Administrateur (2024)
M. Robert Jardine	Administrateur (2024)

AUTRES PRÉSENCES

M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques
-------------------	---------------------------------------

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 11 personnes assistent à l'assemblée dont 3 en ligne.

24-02-01 Ouverture de l'assemblée et constat du quorum

Il y a quorum. L'assemblée débute à 19 h.

24-02-02 Présentation des administrateur-riche-s, conseiller et soutien

Les administrateur-riche-s, le conseiller municipal ainsi que le conseiller en consultation publique se présentent.

24-02-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Thomas Brady effectue la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE THOMAS BRADY, DÛMENT APPUYÉ PAR ROBERT ROUSSE, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

24-02-04 Fonctionnement du conseil d'administration

- **Décorum de bienveillance (i)**

M. Thomas Brady rappelle que les administrateur-ice-s souhaitent un climat de bienveillance et que tout échange soit fait dans le respect de chacun et chacune.

- **Rédaction du PV de novembre (M.P Camiré) (i)**

M. Thomas Brady remercie Mme Marie-Pier Camiré pour la rédaction du procès-verbal de janvier 2024.

- **Confirmation annonce de la prochaine assemblée du 28 mars 2024 (i)**

M. Thomas Brady confirme la séance du prochain conseil de quartier qui aura lieu le 28 mars 2024 à 18 h 30.

M. Brady rappelle également que l'assemblée générale aura lieu au mois d'avril et invite les personnes résidentes à se présenter pour devenir administrateur ou administratrice.

24-02-05 Mot du conseiller municipal - Pierre-Luc Lachance

Ouverture de la bibliothèque Gabrielle-Roy

M. Lachance explique que l'ouverture de la bibliothèque Gabrielle-Roy sera annulée. Il ajoute que les portes de la bibliothèque ouvriront pour le public le 12 mars prochain et que celle-ci sera opérée en format limité, mais que les prêts de livres seront possibles.

M. Lachance explique qu'à partir du 12 mars, les heures d'ouverture seront réduites puisque les opérations seront gérées avec le personnel de direction uniquement. Il explique que cette situation est temporaire dû à la grève qui débutera vendredi.

M. Lachance rappelle les nombreux services qui seront éventuellement offerts.

Suite à une question concernant les salles de rencontres, M. Lachance explique que ces salles pourront accueillir jusqu'à 8 personnes. Il mentionne qu'il y aura plusieurs autres types de salles pouvant accueillir un grand nombre de personnes.

M. Lachance rappelle que durant la semaine de relâche seulement 2 bibliothèques seront ouvertes sur le territoire de Québec. Il explique que c'est principalement en raison des capacités d'opération.

Présentation de l'Îlot Saint-Vincent-de-Paul

M. Lachance présente les premières maquettes et ajoute que la requalification permettra une offre variée de logements, un milieu de vie mixte, des possibilités de verdissement, etc.

Lien de la présentation : https://www.ville.quebec.gc.ca/apropos/espace-presse/actualites/fiche_autres_actualites.aspx?id=30864

Parvis Saint-Roch

M. Lachance explique que les clôtures posées près du Parvis sont en lien avec les travaux de la Fabrique. Il ajoute qu'il y a eu des retards et que la date de fin des travaux demeure indéterminée.

Sécurité routière – Côte d'Abraham

M. Lachance fait suite à une demande concernant la sécurité de l'intersection. Il ajoute qu'une demande d'intervention a été faite aux travaux publics et que ces derniers travailleront à améliorer la visibilité du sens unique. Il explique qu'à court terme, plusieurs actions seront prises.

Poste de police F.-X. Drolet

M. Lachance explique que les premières patrouilles sont en service depuis le 12 février.

Programme d'aide pour la subvention Sécurisation

M. Lachance explique que le but de cette demande de subvention était d'offrir un programme d'aide pour ajouter des éléments qui permettraient de sécuriser les bâtiments contre le vandalisme et autres événements nuisibles à la sécurité. M. Lachance explique que pour l'instant, la Ville ne donnera pas suite à cette demande. Il explique les raisons qui ont mené à cette décision et précise que les analyses continueront et qu'elles seront rapportées à la responsable de l'habitation, Mme Marie-Pierre Boucher.

Une personne demande s'il est possible que le facteur d'équité territoriale prenne en compte le nombre d'interventions/plaintes rapportées par secteur. Cette personne réitère que cette mesure est nécessaire pour les propriétaires d'immeuble puisque les événements se sont amplifiés dans les dernières années. La personne termine en mentionnant qu'il faut agir pour éviter que les personnes « établies » soient en risque juridique en demandant par exemple à quelqu'un de quitter un endroit qui ne lui est pas autorisé.

Taux d'occupation et loyer moyen

M. Lachance explique le taux d'inoccupation de la basse-ville est à 0.7 %, un taux qui est sous la moyenne de la ville de Québec qui est à 0.9 %. Il mentionne que l'équilibre moyen devrait être à 3%.

M. Lachance donne quelques statistiques concernant le taux d'occupation et les loyers dans tous les secteurs de la ville. Il explique notamment que le prix du loyer moyen entre 2022 et 2023 est passé de 794\$/mois à 849\$/mois pour la basse-ville.

Il ajoute que le manque de logement est l'une des raisons qui expliquent le faible taux d'inoccupation et rappelle qu'un travail a été fait au niveau du PPU (cf. précédents PVs) pour limiter les hébergements touristiques de type AirBnb et qu'une mesure supplémentaire

s'ajoute pour renforcer la réglementation municipale concernant la location de courte durée (31 jours et moins). M. Lachance explique qu'une certification annuelle sera demandée pour toutes personnes désirant offrir de l'hébergement touristique de courte durée dans leur résidence principale.

Aménagement patinoire

M. Lachance mentionne que la patinoire couverte dans le parc Victoria est toujours prévue et que les équipes sont présentement à l'étape des plans et devis. Il ajoute que la patinoire devrait être opérationnelle en décembre prochain.

24-02-06 Questions, commentaires et annonces des citoyen-nes

Ilot Saint-Vincent de Paul

- Une personne demande si les logements sociaux seront gérés par des promoteurs privés ou bien par la société d'habitation et de logement.
M. Lachance mentionne que les partenaires du projet sont la Bouée, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, la FECHAQC, Action Habitation et la firme d'architecture Lafond Côté.
- Une personne mentionne son inquiétude quant au parc qui a été présenté dans les maquettes et la possible occupation du lieu par les personnes itinérantes.

Piscine

- Une personne explique sa démarche pour obtenir de l'information auprès du YMCA et de la Ville pour l'entente conclue concernant les bains libres.
M. Lachance rappelle les plages horaires prévues pour les bains libres et les longueurs Ville.

Qualité de l'air

- Une personne demande si des mesures sont prises par Québec Forte et Fièrè concernant la qualité de l'air au centre-ville et si des actions concrètes seront faites d'ici la fin du mandat. Elle mentionne que l'une des problématiques est notamment la White Birch et le camionnage sur le Boulevard Charest.
M. Lachance mentionne que plusieurs mesures sont prises dont la réglementation pour les foyers d'ambiance, le développement du réseau cyclable et l'ajout de 150 km de nouveaux liens à la grandeur de la Ville pour aider les gens à faire le choix du transport actif pour limiter l'utilisation de la voiture, la mise en place d'une étude scientifique qui inclus le ministère de l'Environnement, le CIUSS et le Port de Québec.
Il ajoute qu'il y a également un travail pour accélérer la plantation d'arbres afin de reboiser le centre-ville.
- M. Robert Rousse demande s'il est possible de demander l'arrêt du transport des véhicules lourds provenant de la White Birch sur le Boulevard Charest.
M. Lachance explique qu'il faut bien encadrer la circulation de transit pour éviter que les autres secteurs se retrouvent avec le problème.

En réponse à une question concernant le camionnage, M. Lachance explique qu'il n'est pas possible de taxer la circulation de camion sur les zones spécifiques du réseau municipal.

Logements

- Une personne demande des précisions concernant le taux d'occupation des logements. Elle demande s'il y eut des analyses qui expliquent ce taux d'occupation et ce qui est prévu par la Ville à moyen et long terme.

M. Lachance explique que la mesure qui aura le plus d'impact pour la basse-ville est celle déjà présentée qui touche au PPU pour protéger les logements afin de limiter la possibilité de faire du Airbnb.

M. Lachance ajoute que ce taux d'occupation en basse-ville et à Sainte-Foy s'explique notamment par le pôle d'immigration que d'autres secteurs dans la Ville rencontrent moins. Il précise aussi que la construction des logements est ralentie depuis la montée des taux hypothécaires.

Il invite les personnes citoyennes à consulter [Le plan accéléré en habitation](#) pour connaître les différentes mesures mises en place.

- Une personne mentionne que la basse-ville est très attractive et ajoute qu'il y a également un retard en termes de construction de logements sociaux. Elle explique que les données actuelles de la SCHL annoncent que nous ne sommes qu'au début de la crise. Elle souligne tout de même les bons coups de la Ville et précise qu'il y a un défi à rallier les autres paliers gouvernementaux.

Bain portuaire

- Une personne remercie la Ville pour son implication dans le succès du Bassin Louise.

24-02-07 Suivi du projet de portrait de St-Roch (Engrenage)

Mme Marie-Noëlle Béland se présente et remercie le conseil de quartier pour son soutien et la soumission du chèque d'une valeur de 1 000\$ accordé à l'Engrenage pour le Projet de portrait de St-Roch.

Elle explique que le portrait du quartier a changé et que l'Engrenage souhaite allier des données qualitatives aux données quantitatives obtenues grâce au recensement effectué en 2022. Pour ce faire, elle explique qu'un questionnaire est disponible et ajoute qu'il y a déjà un total 360 répondant·e·s. Elle dit souhaiter que le pourcentage majoritaire des répondants soit des résident·es du quartier afin que le portrait représente la diversité de gens qui habitent le quartier.

Elle mentionne que la consultation se termine à la mi-mars et rappelle que la démarche est citoyenne et communautaire.

24-02-08 Ouverture des candidatures pour la commission consultative sur la qualité de l'air

M. Jérémie Roques explique qu'une démarche est en cours pour mettre sur pied une Commission consultative pour traiter des sujets concernant la qualité de l'air et pour accompagner la Ville dans le processus de réflexion qu'elle va déployer pour harmoniser ses actions avec les enjeux environnementaux auxquelles elle fait face.

Il ajoute que le processus de recrutement est en cours. Il mentionne que les [candidatures peuvent être déposées en ligne](#) jusqu'au 30 avril.

24-02-09 Proposition des administrateur·ice·s

RÉSOLUTION 24-02-09 Parc canin de la Pointe-aux-lièvres

Considérant que les arbres présents dans la section des chiens de 20 kilos et plus du parc canin de la Pointe aux Lièvres sont maintenant des arbres suffisamment matures et qu'ils n'ont plus besoin des enclos de protections en clôture métallique pour être protégés des chiens;

Considérant que malgré la grande popularité du parc canin seulement 2 bancs publics sont disponibles pour les accompagnateurs des chiens;

SUR PROPOSITION DE ROBERT ROUSSE, DÛMENT APPUYÉE PAR RAYMONDE LANGLOIS, IL EST RÉSOLU de demander à la Ville de Québec de retirer les enclos protecteurs des arbres et de les remplacer par des bancs publics.

RÉSOLUTION 24-02-10

SUR PROPOSITION D'ODETTE LAVOIE, DÛMENT APPUYÉE PAR ROBERT ROUSSE, IL EST RÉSOLU de demander à la Ville de Québec d'ajouter des bancs de trottoir afin de permettre à toutes personnes de profiter de l'extérieur.

- En lien avec la dernière résolution, M. Robert Rousse explique qu'une étude est en cours dont la question de recherche est de savoir si le mobilier urbain peut avoir des impacts sur la qualité de vie sociale et physique pour les personnes aînées.

M. Rousse explique les prochaines étapes à réaliser.

24-02-10 Adoption du procès-verbal de janvier 2024

SUR PROPOSITION DE JÉRÉMIE ROQUES, DÛMENT APPUYÉE PAR ODETTE LAVOIE, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de janvier 2024.

24-02-11 Trésorerie

- **État du compte courant**

Mme Raymonde Langlois présente l'état du compte courant.

- **Chèques à émettre**

RÉSOLUTION 24-02-11 Paiement de la secrétaire de séance

SUR PROPOSITION DE ROBERT ROUSSE, DÛMENT APPUYÉE PAR RAYMONDE LANGLOIS, IL EST RÉSOLU DE payer à Mme Marie-Pier Camiré la somme de 125\$, correspondant au procès-verbal de janvier 2024.

RÉSOLUTION 24-02-12 Implication de Mme Séguin

SUR PROPOSITION DE ROBERT ROUSSE, DÛMENT APPUYÉE PAR RAYMONDE LANGLOIS, IL EST RÉSOLU DE payer à Mme Jocelyne Séguin la somme de 150 \$ pour son implication en trésorerie.

Ces montants sont pris à même le budget fonctionnement du conseil de quartier.

24-02-12 Bon coups dans Saint-Roch

S.O.

24-02-13 Divers et variés

- Mme Marie-Noëlle Béland mentionne qu'il y aura une deuxième rencontre citoyenne *Drogue et consommation* le 19 mars 2024 dans le sous-sol de l'église Saint-Roch.

Elle rappelle également que l'assemblée générale annuelle de l'Engrenage aura lieu le 26 mars prochain. Elle explique qu'il y aura une consultation concernant la transition sociale et écologique pour imaginer le Québec de demain.

Elle invite les résident·e·s du quartier à la Cabane à Sucre St-Roch du 11 avril prochain.

- Une personne mentionne que l'Ilot Fleurit a souligné son 25^e anniversaire l'an dernier et que des réflexions sont en cours concernant l'ajout d'œuvres d'art pour souligner l'événement. Elle soumet l'idée d'une murale et d'une œuvre d'art qui seraient significatives pour le quartier.

Une personne suggère une vidéo d'art qui pourrait expliquer l'histoire du secteur.

24-02-14 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE THOMAS BRADY DÛMENT APPUYÉE PAR JÉRÉMIE ROQUES, IL EST RÉSOLU de lever la séance à 20 h 21.

Mme Alexia Oman
Présidente

M. Jérémie Roque
Secrétaire

Annexe – Suivi des résolutions

Aide-mémoire – Suivi des résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
24-02-10	Ville de Québec	<i>Concernant la demande d'ajout de bancs publics sur les trottoirs</i>	
24-02-09	Ville de Québec	<i>Concernant la demande à la ville de remplacement des clôtures métalliques entourant les arbres du parc canin de la pointe au lièvre par des bancs publics</i>	